LAVAGE DES RUES AVEC DE L'EAU RÉUTILISÉE

DESCRIPTION

En 2023, la Communauté d'agglomération de Bergerac a été la première à obtenir l'autorisation de recycler ses eaux usées traitées afin de s'en servir à nouveau pour nettoyer la voirie. Ce projet est largement bénéfique pour limiter le stress hydrique qui pèse sur les nappes phréatiques.

Dans le cadre du plan plan eau lancé le 1er juin 2023 à l'échelle national, ce type de bonne pratique est voué à se multiplier. En effet, dans ce cas précis, la CA Bergeracoise économise ses ressources en eau et limite le gaspillage.

L'eau potable est préservée pour des usages plus importants, avec pour priorités l'usage alimentaire ainsi que l'hydratation des humains. En d'autres termes, dans tous les cas où l'eau potable n'est pas nécessaire, la CA privilégie l'eau réutilisée et traitée.



CONTACT

CA Bergeracoise, 2023

CA Bergeracoise: 05 53 23 43 95

THÉMATIQUES

Environnement & Urbanisme / Développement durable

REPÈRES

7,35

